

Je suis opposé à ce projet en raison de son impact déraisonnable et rédhibitoire sur le patrimoine. L'étude d'impact présentée est sans équivoque sur cet impact sur le patrimoine particulièrement riche de la zone :

Page 261/616 du Vol5, on peut lire :

.../... *Le patrimoine touristique est riche sur le territoire de l'aire d'étude éloignée. Les villes de Loudun, Mirebeau, Châtellerauld, Richelieu, Monts-sur-Guesnes rayonnent par leur patrimoine et leur histoire. De nombreux châteaux et des éléments de curiosités sont mis en valeur et se répartissent sur l'ensemble du territoire. On notera également la présence du Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine à la limite nord-est de l'aire d'étude éloignée. Les éléments touristiques les plus proches de la ZIP sont les éléments patrimoniaux de Savigny-sous-Faye (église), l'ensemble conventuel de Lençloître et l'église de Doussay. Plusieurs boucles de randonnées s'inscrivent à proximité de la ZIP. Elles permettent de découvrir le patrimoine local et notamment les caves troglodytes vers Soudun.*

.../...

Cette synthèse souligne la richesse du patrimoine touristique éloigné et de proximité immédiate puisque :

- Soudun surplombe les éoliennes de 45m à une distance de moins de 1000 m.
- Savigny sous faye et son église classée surplombant le parc de 25m à une distance de moins de 3000m.
- Doussay et son église classée à moins de 2000m.

En raison de cet impact inacceptable, merci de rendre un avis défavorable.